

AVIS PUBLIC

RAPPORT DE LA CONSULTATION SUR LE PROJET DE FERME DANMARC INC.

Conformément à l'article 165.4.10 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), AVIS PUBLIC est donné, aux personnes intéressées par le rapport de la consultation relativement à la demande de permis faite par Ferme Danmarc inc., de ce qui suit :

1. Le 15 juin 2020, le conseil municipal a adopté le rapport de la consultation sur le projet de Ferme Danmarc inc. pour la transformation d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin, et ce, afin d'en permettre l'augmentation du cheptel. Ce bâtiment, portant le numéro 15425 chemin Prince à Bécancour (secteur Précieux-Sang), est situé sur les lots 2 943 884 et 3 081 303 du cadastre du Québec.
2. Le rapport de la consultation et la résolution qui l'adopte peuvent être consultés en communiquant avec la soussignée, par écrit, à l'adresse : ist-yves@ville.becancour.qc.ca, et ce, tant que l'hôtel de ville sera fermé au public pendant l'état d'urgence sanitaire. Dès que l'hôtel de ville sera ouvert au public, toute personne intéressée pourra consulter ces documents au cours des heures régulières de bureau. Des copies de ces documents peuvent également être obtenues moyennant le paiement de certains frais.

Ville de Bécancour, le 17 juin 2020.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

T : 819 294-6500 • becancour.net

Bécancour

